



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Le Val d'Hazey, le

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira à l'Espace Culturel « Marcel Pagnol » quartier d'Aubevoye, rue Maurice Ravel, en séance ordinaire, le **Mardi 18 Janvier 2022 à 19h00.**

Affiché le 11/01/2022



LE MAIRE


Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GENERALES

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2021,
- 2 – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,
- 3 – Convention constitutive Agglomération Seine-Eure/Le Val d'Hazey de groupement de commandes relative à la passation





LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Le Val d'Hazey, le

accords-cadres liés à la fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et d'équipement de protection individuelle : autorisation

4 – Convention financière de travaux entre l'Agglomération Seine-Eure et la commune du Val d'Hazey,

5 – Convention collège Simone Signoret/Le Val d'Hazey relative à l'organisation de mesures de responsabilisation,

6 – Retrait des délibérations n° 03-23-11-2021, 04-23-11-2021 et 05-23-11-2021 du conseil municipal du 23 novembre 2021

7 – Quartier d'Aubevoye : dénomination d'une voie,

8 – Personnel communal : création de postes – modification du temps de travail – à compter du 1^{er} février 2022,

9 – Protection sociale complémentaire,

B – AFFAIRES FINANCIERES

10 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023,

11 – Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022,

C – AFFAIRES DIVERSES

